

Le 22 octobre 2019

Direction Action Sociale Gérontologique
Service de soins infirmiers à domicile
DGP/GC

Avis de vacance interne/externe

Infirmier(e) Diplômé(e) d'État

Deux emplois à temps complet relevant du cadre d'emploi des Infirmier(e)s en soins généraux (catégorie A de la filière sanitaire et sociale).

Au plus tard le vendredi 20 novembre 2019
Délai de rigueur

Sous la responsabilité du chef de service et de l'infirmière coordinatrice, il (elle) intervient au sein d'un service de soins comprenant un Service de Soins Infirmier A Domicile (SSIAD) de 60 places et un Centre de Santé Infirmier (CSI).

Missions :

L'infirmier(ère) dispense des soins préventifs, curatifs et palliatifs aux personnes prises en charge par le service. Ces soins relèvent de son rôle propre ou d'une prescription médicale et sont effectués :

- dans le cadre du CSI auprès de toute la population sans conditions, et facturés sur la base de la nomenclature en vigueur,
- dans le cadre du SSIAD, pour toute personne malade ou dépendante de plus de 60 ans ou handicapée ou atteinte de maladie chronique de moins de 60 ans souhaitant se maintenir à domicile.

De par sa qualité d'infirmier(ère) référent(e) :

- il/elle recueille toutes les informations utiles à une prise en charge efficace du patient et élabore, en collaboration avec l'Aide Soignante, le projet de soins et d'accompagnement,
- il/elle concourt, en liaison avec l'infirmière coordinatrice, à la coordination des interventions des professionnels ou services nécessaires au maintien à domicile des patients dans des conditions optimales de confort et de sécurité.

Il/elle assure l'encadrement et la formation des étudiant(e)s infirmier(ère)s.

Il/elle est force de proposition et acteur(trice) dans le projet de service.

Centre Communal d'Action Sociale

111 avenue Ambroise Croizat, CS 50007

38401 Saint-Martin-d'Hères Cedex - Tél. 04 76 60 74 12

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Président du CCAS

Activités
<ul style="list-style-type: none"> • Il/elle assure les soins aux patients avec la collaboration d'aide-soignant(e) et dans la limite de la compétence reconnue à ces derniers du fait de leur formation. • Il/elle veille à l'établissement des dossiers de soins et à leur tenue à jour permanente. • Il/elle assure les formalités administratives nécessaires au bon fonctionnement du service. • Il/elle assure une transmission écrite efficace et suivie des informations sur les supports existants adaptés (dossiers de soins, cahier de bord, cahier d'actes, logiciels divers...) et participe régulièrement aux réunions d'information, de coordination ou d'organisation. • Il/elle participe aux réunions de service et aux Comités Médico-Techniques visant à faire des points d'étapes dans les prises en charge des patients. • Il/elle assure une gestion matérielle suivie, en qualité et en quantité (instruments ou autre matériel de soins) des outils et dispositifs nécessaires aux soins. • Il/elle veille au maintien en bon état de marche des outils mis à sa disposition : véhicules, téléphones, matériel informatique...

Dispositions pratiques :

Mise à disposition par le service :

- de matériel de soins et de protection individuelle
- De véhicule

Diplômes exigés :

Diplôme d'État d'Infirmier(ère)

COMPÉTENCES	
Savoir-faire	Connaissances
Élaborer et formaliser un diagnostic infirmier Appliquer les protocoles techniques et d'hygiène relatifs aux actes infirmiers relevant du rôle propre ou prescrit Appliquer une surveillance des pathologies liées à l'avancée en âge et à la dépendance Appliquer la méthode de transmission ciblée Appliquer les règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail Appliquer les règles d'hygiène, de santé et de sécurité en direction des usagers Appliquer les procédures d'élimination des déchets	Environnement FPT - catégorie A Dispositifs et acteurs du champ médico-social présents sur le territoire Psychologie des malades Principales pathologies de la personne âgée Pratiques professionnelles tenues à jour des éventuelles évolutions

Qualités essentielles à la tenue du poste :

- Sens du service public.
- Rigueur et conscience professionnelle.
- Organisation.
- Aisance relationnelle.
- Sens de la collaboration et du travail en équipe

Horaires et contraintes particulières :

Horaires des postes par roulement : 7h15-14h15
8h45-12h30/16h45-20h00
7h15-12h30/13h45-15h30

L'infirmier(ère) sera amené(e) à travailler les week-ends et jours fériés par roulement.
Afin de permettre une continuité de soins, il/elle sera amené(e) à assurer, par roulement, des astreintes de week-end et jours fériés.

Permis B exigé

Les agents, relevant du cadre d'emploi des infirmier(ère)s en soins généraux, intéressés par cet emploi, voudront bien faire acte de candidature (CV + lettre de motivation), sous couvert de leur chef de service, à l'attention de Monsieur le Président du CCAS.



Axelle CHALAMET
Directrice du CCAS

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Axelle Chalamet", written over the official stamp.

